

France Universités et le Medef s'associent pour renforcer les liens entre universités et entreprises

Publié le 12 février 2026

France Universités et le Medef ont signé, ce jeudi 12 février à Paris, une convention de partenariat affirmant leur volonté commune de renforcer le rôle stratégique de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le développement économique, social et culturel du pays.

Avec près de 2 millions d'étudiants et quelque 3 000 laboratoires de recherche, les universités constituent un maillon essentiel de la formation et de l'innovation au service des entreprises. Le lien entre les établissements et le monde économique est indispensable pour répondre aux besoins de compétences et accompagner les transitions dans chaque territoire. Cette convention entre France Universités et le Medef vise à structurer et intensifier cette coopération, en plaçant les entreprises au cœur des dynamiques de formation et de recherche portées par les universités.

La valorisation du doctorat figure parmi les priorités de ce partenariat. Insuffisamment reconnu en France, où [la population active ne compte qu'environ 1 % de docteurs, contre 2,1 % aux États-Unis et 1,9 % en Allemagne](#), le doctorat représente pourtant un atout majeur pour l'innovation des entreprises. Il renforce leur capacité de recherche et facilite les liens entre recherche publique et secteur privé.

La réussite étudiante est également un axe prioritaire de cette convention. Pour cela, le développement de formations de type Bac +1, conçues en lien étroit avec les acteurs économiques, est notamment encouragé. Ces dispositifs offriront aux bacheliers une année pour affiner leur projet d'études et acquérir des blocs de compétences mobilisables dans différentes filières. Objectif : faciliter les réorientations et ouvrir de nouvelles perspectives d'insertion professionnelle.

Elle réaffirme également l'apprentissage comme voie d'excellence dans l'enseignement supérieur. Le partenariat soutient l'extension de l'offre en alternance et sa valorisation auprès des étudiants, des familles et des entreprises. L'ambition est d'ancrer davantage les parcours universitaires dans l'expérience professionnelle et de répondre aux besoins des entreprises.

Une attention particulière est portée à l'accès des femmes aux filières scientifiques, technologiques, d'ingénierie et de mathématiques, encore insuffisamment féminisées. Afin d'encourager les poursuites d'études dans ces disciplines, des actions de sensibilisation seront menées dès le collège et le lycée en s'appuyant notamment sur des femmes aux parcours inspirants. A l'instar de [l'initiative « Code F »](#), lancée par le Medef, qui invite un réseau de 1300 femmes exerçant des métiers scientifiques, techniques et technologiques, à témoigner partout en France auprès de classes de collèges et lycées pour susciter des vocations de jeunes filles vers ces carrières.

Le texte renforce par ailleurs la place des entreprises au sein des universités, en promouvant la création de vice présidences dédiées au développement économique, de bureaux des entreprises et d'une implication accrue dans l'évolution des formations. Il soutient le développement de l'entrepreneuriat étudiant, notamment à travers la valorisation du Statut National Étudiant Entrepreneur, l'accompagnement des projets innovants et le déploiement de Junior Entreprises sur les campus, qui [concernent déjà plus de 25 000 étudiants](#). La mise en place d'une «

Semaine Enseignement supérieur - Entreprises » viendra également mettre en lumière les filières de formation, les métiers et les dispositifs clés d'insertion professionnelle et de coopération école entreprise.

France Universités et le Medef souhaitent ainsi afficher une conviction : le développement de notre pays passe par un renforcement des liens entre le monde économique et le monde universitaire, au service de l'ensemble de la société.